

Accompagnement international *VOTRE BUREAU EXTERNALISE EXPORT*

Grâce à nos partenaires BPI France et Business France, de nombreuses solutions d'aide au développement international et à l'export sont accessibles. L'état français vous aide à vous implanter à l'international grâce à des aides ciblées.

Vous informer et vous accompagner sont les maîtres mots et le cœur de notre métier !

L'AVENIR EST À
L'EXPORT !



OFFRE 3

Nous sommes votre service commercial externalisé et intégré à votre structure.

Basé sur une démarche à long terme, 2 à 3 années (construire un réseau à l'export prend du temps), nous nous battons pour vous trouver des débouchés commerciaux par des actions identifiées et rythmées sur le terrain.



Tarif sur devis

Lieu :
France entière

Bon à savoir :
Agrément n° 75331154533

Vendre à l'international c'est :

- Conquérir de nouveaux consommateurs.
- Augmenter le nombre de clients.
- Élargir son marché.
- Rendre fier ses équipes.